

Nouvelle Société Helvétique
Groupe de Genève

Assemblée du 2 octobre 1976

Thème traité :

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION SUISSE

Aspects démographiques :
quelques données relatives à la population genevoise

Présentation : R. Pattaroni
directeur du service cantonal de statistique

Documentation préparée par le
secteur "démographie"
du service cantonal de statistique

Table des matières

	<u>Page</u>
Quelques données chiffrées sur la population	4
Evolution des structures démographiques :	
population par groupes d'âges, de 1910 à 2000	6
structure par âges, de 1880 à 1970	8
structure par âges : comparaison Genève-Suisse	10
Fécondité :	
taux global de fécondité générale	12
taux global de fécondité légitime	14
Migrations :	
structure par âges du gain migratoire	16
Population âgée de 65 ans et plus :	
évolution depuis 1950 selon l'état civil	18
structure par âges, de 1910 à 2000	20
Cantons, agglomérations et villes de Suisse :	
distribution selon les trois groupes d'âges	22
distribution selon la population en âge d'activité	24
Communes et quartiers de Genève :	
distribution selon les trois grands groupes d'âges	26
quelques pyramides des âges caractéristiques	28

POPULATION DU CANTON DE GENEVE

Population totale selon l'origine

Année (1)	NOMBRES ABSOLUS				POUR MILLE ²⁾		
	Genevois	Confédérés	Etrangers	TOTAL	Genevois	Confé- dérés	Etrangers
1850	39 756	9 141	15 249	64 146	620	142	238
1860	40 926	13 200	28 750	82 876	494	159	347
1870	40 510	17 142	35 587	93 239	434	184	382
1880	42 541	21 147	37 907	101 595	419	208	373
1888	40 034	25 565	39 910	105 509	380	242	378
1900	46 591	34 276	51 522	132 389	352	259	389
1910	53 265	43 798	68 923	165 986	321	264	415
1920	57 212	62 678	54 909	174 799	327	359	314
1930	61 054	70 384	42 062	173 500	352	406	242
1941	66 142	81 649	28 653	176 444	375	463	162
1950	68 623	99 683	34 250	202 556	339	492	169
1960	79 362	118 120	56 221	253 703	313	465	222
1970	91 829	128 027	106 884	326 740	281	392	327
1975	96 151	128 313	111 270	335 734	286	382	332

1) Jusqu'en 1888, situation au 1er décembre; dès 1900, situation au 31 décembre.

2) Répartition en % par rapport à la population totale.

Répartition selon le groupe d'âges

Année (1)	POUR MILLE			
	0-19 ans	20-64 ans	65 ans et +	Total
1880	337	612	51	1 000
1900	309	633	58	1 000
1920	262	676	62	1 000
1941	202	693	105	1 000
1960	229	654	117	1 000
1970	243	640	117	1 000
1975	251	621	128	1 000

1) Jusqu'en 1970, situation au 1er décembre; en 1975,
situation au 31 décembre.

Personnes âgées de 65 ans et plus selon l'état civil (en 1975)
et la situation dans les ménages (en 1970)

<u>Etat civil en 1975</u>	Nombres absolus			Pour mille		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Célibataires	1 013	3 868	4 881	24	90	114
Veufs	2 365	12 084	14 449	55	282	337
Divorcés	772	2 087	2 859	18	49	67
Total personnes seules	4 150	18 039	22 189	97	421	518
Mariés	11 690	8 959	20 649	273	209	482
TOTAL	15 840	26 998	42 838	370	630	1 000
<u>Situation dans le ménage en 1970</u>						
Personnes vivant seules	1 984	8 921	10 905	51	230	281
Personnes vivant au moins avec le conjoint	9 940	7 331	17 271	257	189	446
Personnes vivant au moins avec un parent direct (père, mère, enfant)	550	2 528	3 078	14	65	79
Personnes vivant au moins avec un parent non direct	268	1 085	1 353	7	28	35
Personnes vivant avec au moins une personne étrangère à leur famille (locataires de chambre, employés, etc.)	1 036	3 017	4 053	27	78	105
Personnes vivant en ménage collectif (établissements)	593	1 515	2 108	15	39	54
TOTAL	14 371	24 397	38 768	371	629	1 000

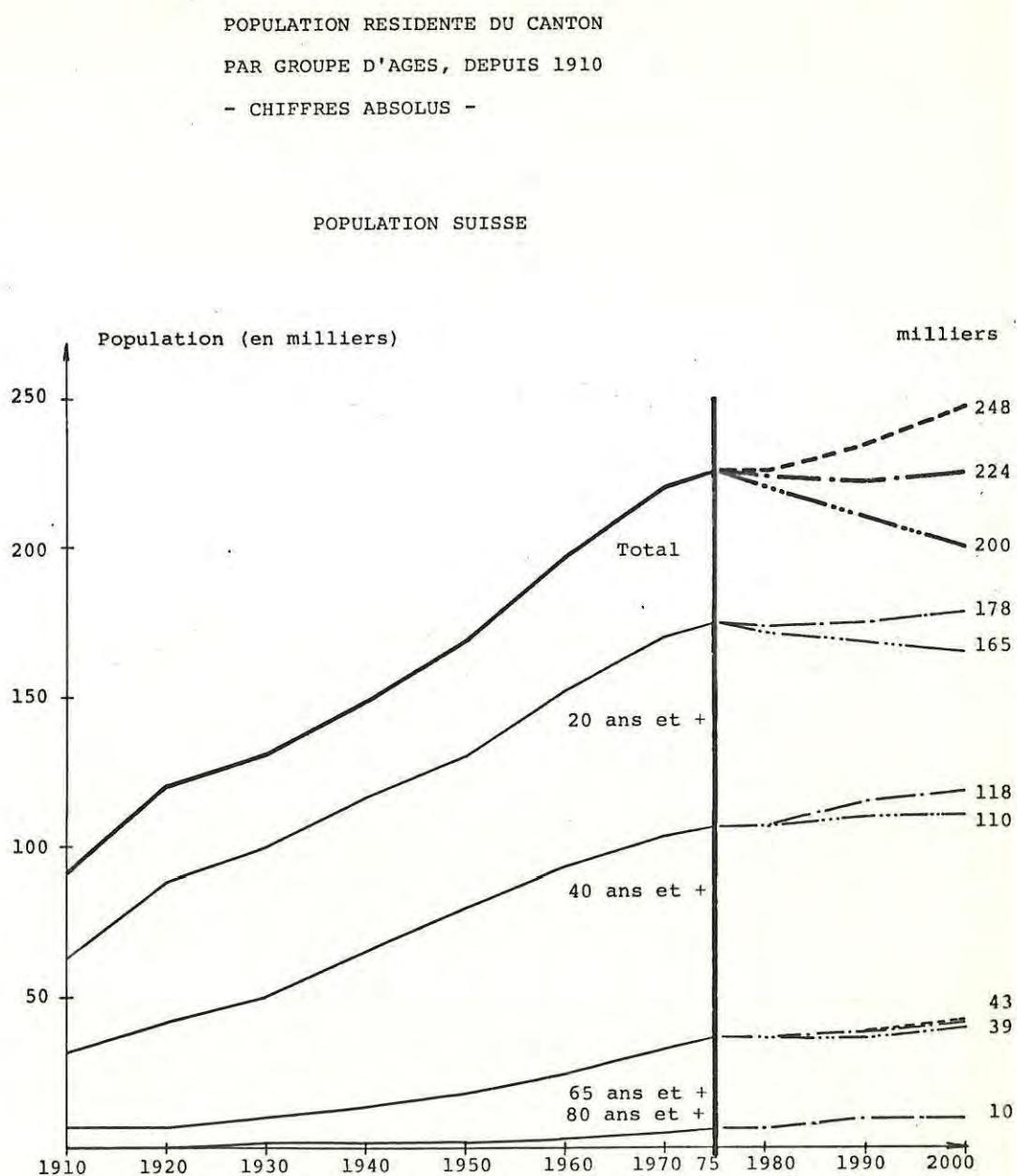
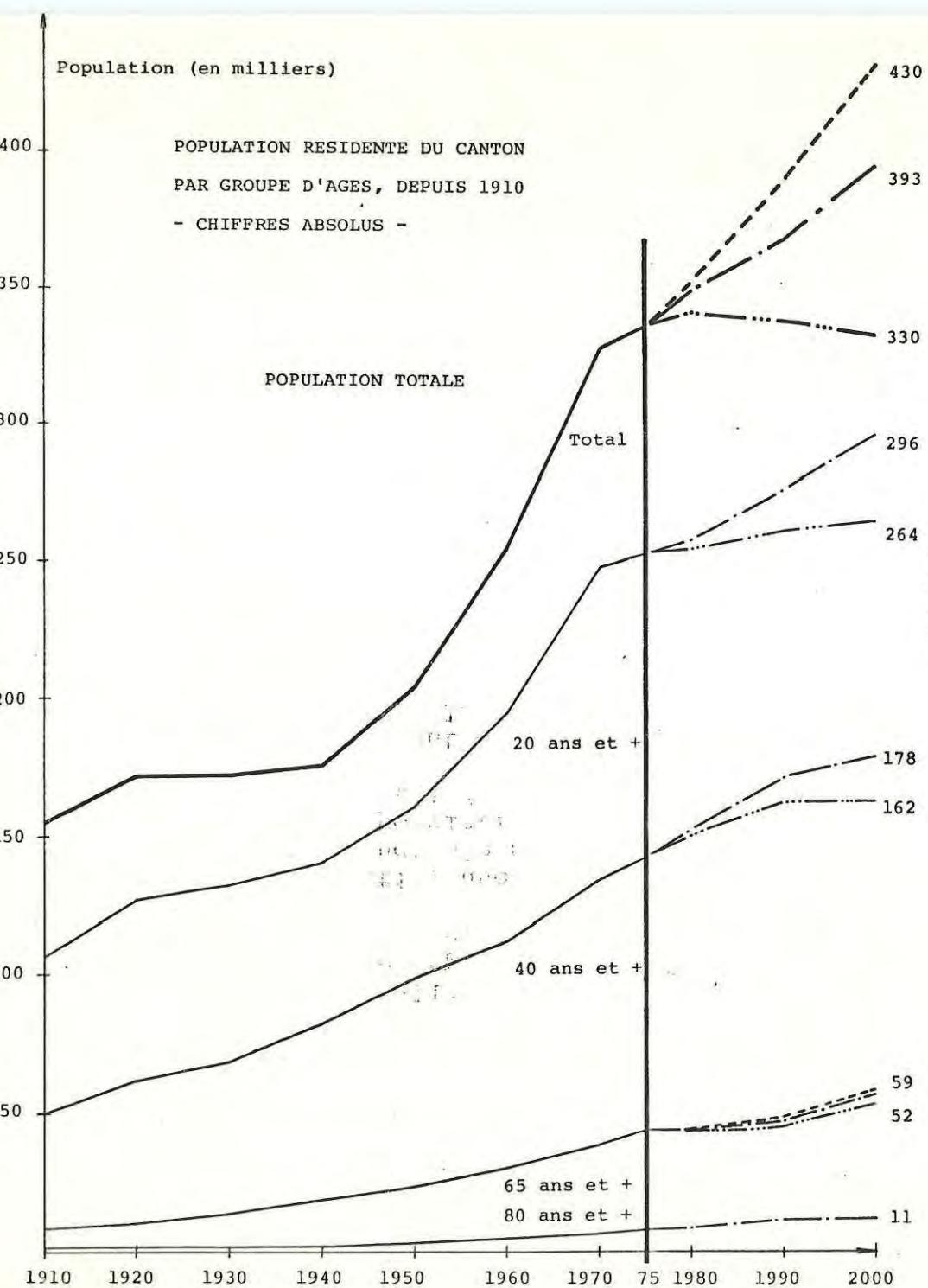
EVOLUTION DE LA POPULATION DU CANTON DE 1910 à 2000 SELON LE GROUPE D'AGES

Le graphique indique l'évolution de la population du canton, par grands groupes d'âges, de 1910 à 2000 (total et population suisse).

Pour la période allant de 1975 à 2000, deux hypothèses de développement ont été envisagées, une forte et une plutôt faible.

A titre comparatif, une hypothèse très forte a été également indiquée sur le graphique, pour le total de la population et les personnes âgées de 65 ans et + (courbe en tiret ---).

Ces courbes montrent que, quelle que soit l'évolution future de la population du canton, et même si cette dernière devait diminuer d'ici à l'an 2000, l'effectif des personnes âgées variera peu. Seule leur proportion dans l'ensemble de la population pourrait être influencée.



EVOLUTION DE LA STRUCTURE D'AGE DE LA POPULATION GENEVOISE DEPUIS 1880

Principales constatations :

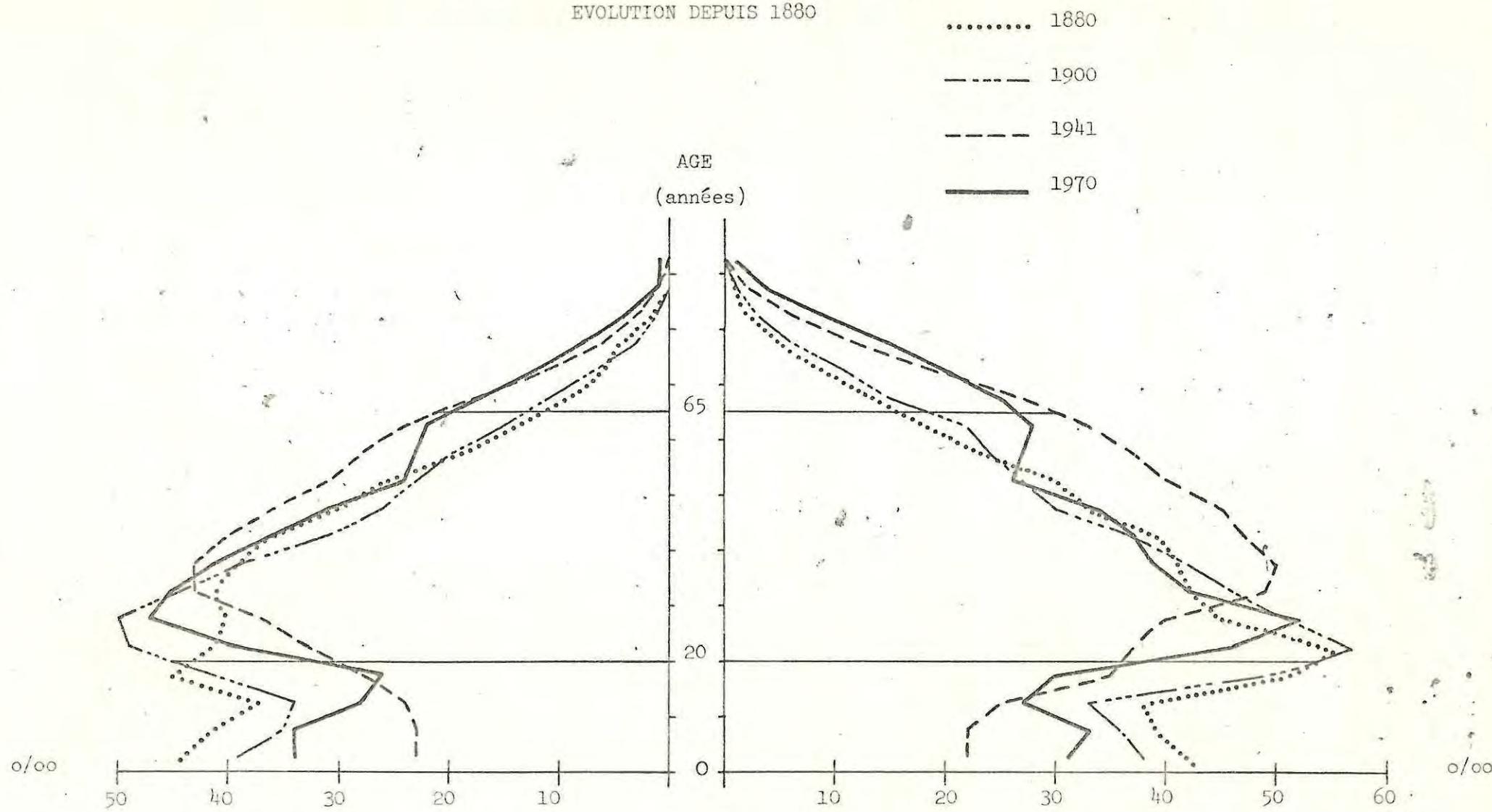
1. Dans le cas de la population du Canton de Genève, on peut difficilement parler de "pyramide". En effet, en raison du niveau traditionnellement bas de la natalité à Genève, la base de la pyramide (0 à 19 ans) est tronquée alors que, au contraire, on observe un renflement dans les classes d'âge de 20 à 40 ans, résultant de l'immigration de jeunes adultes.
2. Les quatre dates retenues, 1880, 1900, 1941 et 1970, montrent que cette structure d'âges se modifie constamment en raison des fluctuations de la natalité d'une part, de celles des migrations d'autre part. L'influence de l'évolution de la mortalité (en diminution constante à tous les âges de 1880 à 1970), est beaucoup plus faible, et ne se manifeste pas de façon apparente sur la forme de la "pyramide".
3. - En 1880, la population genevoise, comme la population de l'ensemble de la Suisse, n'a pas achevé sa "transition" démographique : la base de la pyramide est relativement forte (niveau de natalité encore assez élevé).
- De 1880 à 1900, la natalité a diminué (rétrécissement de la base) alors que les classes d'âges de 20 à 35-40 ans se sont fortement gonflées par immigration.
- En 1940, la pyramide est transformée : les conditions politiques et économiques de l'entre-deux guerres (chute de la natalité, re-

flux de la population étrangère par émigration) ont fortement vieilli la population genevoise dont la "pyramide" s'est transformée en "sapin" : base faible, importance des classes de 40-70 ans.

- En 1970, la structure de la population s'est rajeuni : la reprise de la natalité depuis la fin de la guerre jusqu'en 1964-65 a renforcé la base de la pyramide; la forte immigration, suisse et étrangère, a renforcé les classes de 20 à 40-45 ans et a eu également une forte influence sur la reprise de la natalité. On peut observer deux "creux" importants : celui des générations nées vers 1914-1918 et celui des générations nées vers 1955, celles-ci ayant été moins influencées par la vague de migration des années 1950-1970.

STRUCTURE D'AGE DE LA POPULATION GENEVOISE

EVOLUTION DEPUIS 1880



STRUCTURE PAR AGE DEPUIS 1900 : COMPARAISON DE
L'EVOLUTION DES POPULATIONS SUISSE ET GENEVOISE

Nous avons superposé ici, à 3 dates différentes (1900, 1941 et 1975), la "pyramide" des âges de la population du Canton et celle de l'ensemble de la Suisse.

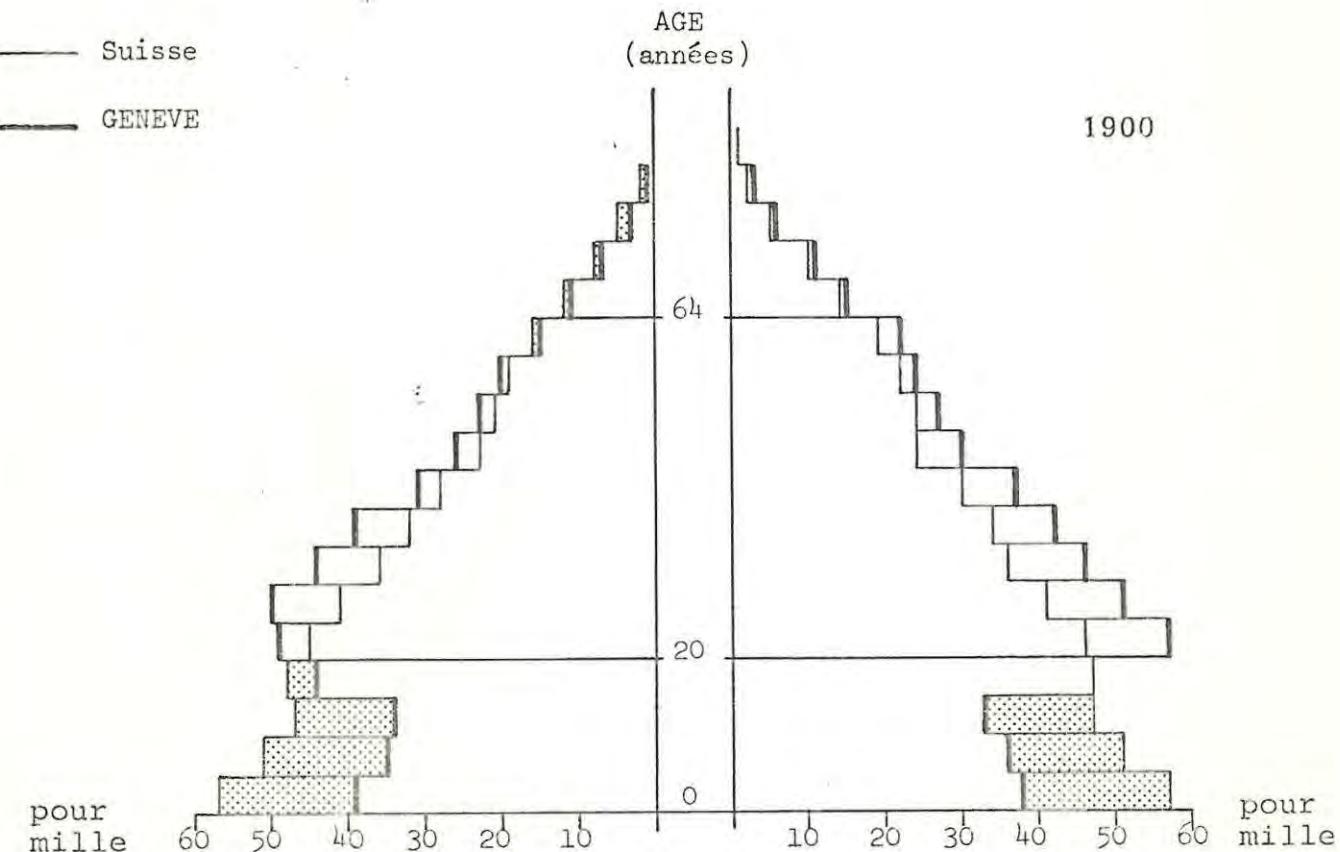
Les écarts entre les deux distributions (Suisse et Genève) ont été laissés en blanc dans le cas où les classes d'âges sont proportionnellement plus nombreuses à Genève ; elles ont été pointillées dans le cas inverse.

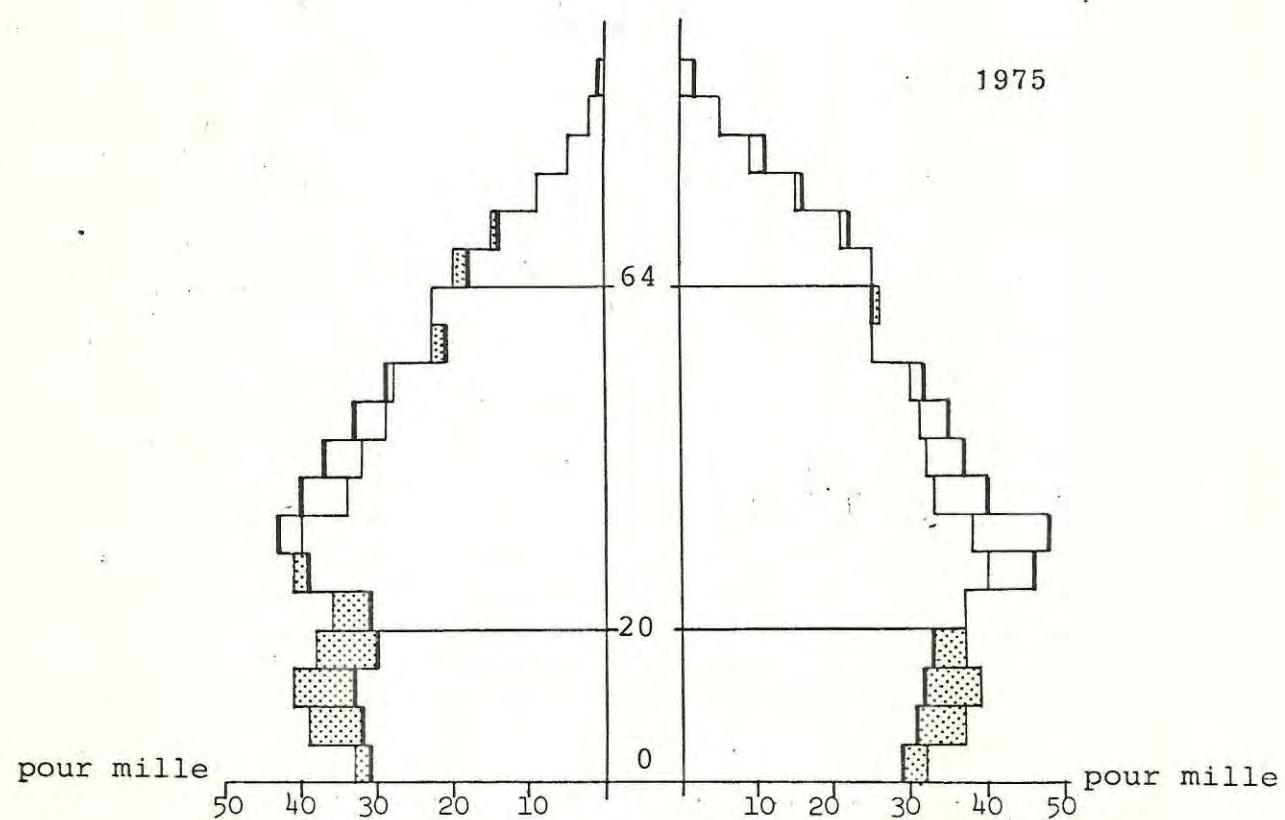
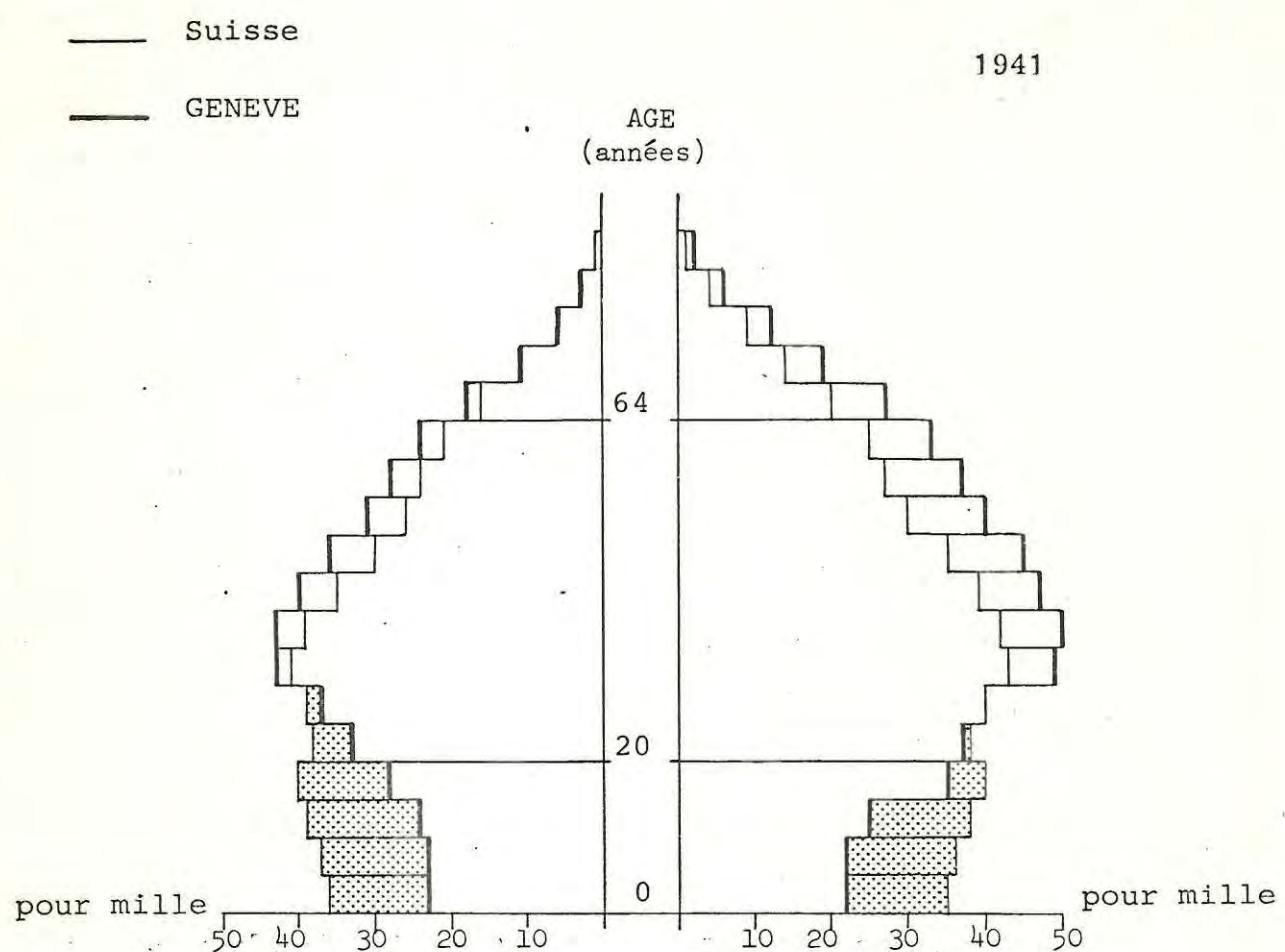
D'une façon générale, la structure de la population genevoise se caractérise par une proportion plus faible de jeunes (0 à 20 ans) et une proportion plus élevée de personnes en âge d'activité, (20 à 64 ans).

En 1900, la structure de la population suisse traduit une natalité encore élevée (forme de pyramide). A cette date Genève se distingue déjà par sa natalité plus faible et une forte immigration de jeunes adultes.

En 1941, on observe un fort vieillissement des deux structures résultant des conditions démographiques de l'entre-deux guerres (chute de la natalité, reflux migratoire).

En 1975 ces structures se sont rajeunies ; d'autre part les différences sont moins marquées, particulièrement en ce qui concerne la population âgée (65 ans et +).





TAUX GLOBAL DE FECONDITE GENERALE : COMPARAISON GENEVE - SUISSE

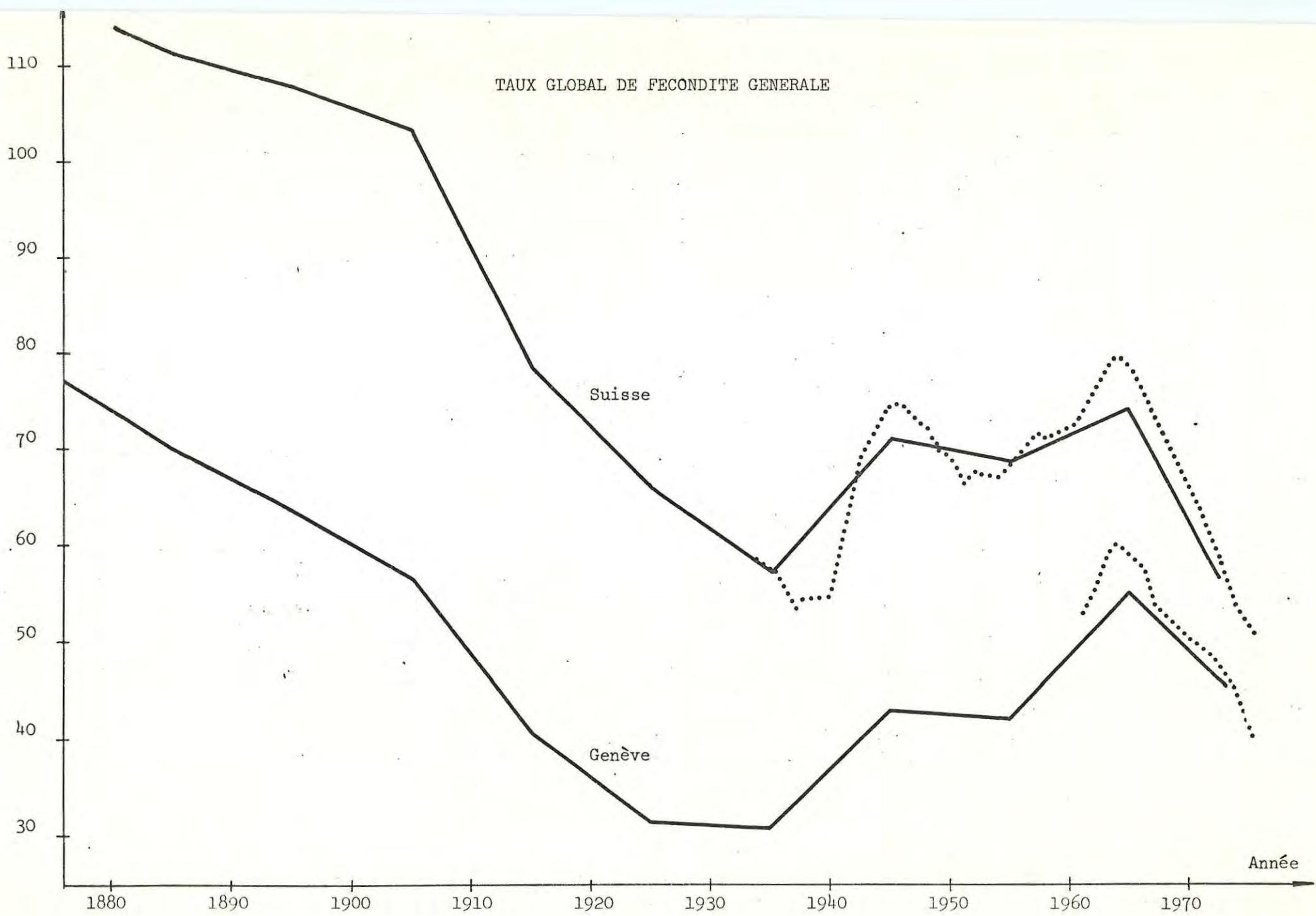
Ce taux est calculé en rapportant les naissances vivantes de l'année considérée à l'effectif moyen des femmes âgées de 15 à 49 ans de cette même année.

L'avantage de ce taux est qu'il n'est que peu influencé par la structure par âge de la population; il permet donc de bonnes comparaisons, dans le temps et dans l'espace.

Le graphique montre de façon évidente que :

- le taux genevois est constamment inférieur au taux suisse;
- les deux courbes suivent une évolution parallèle, la différence entre les deux ayant toutefois tendance à se réduire;
- la chute régulière de la natalité jusqu'en 1940 a été encore accélérée par les conditions économico-politiques de l'entre-deux guerres;
- la reprise de la natalité depuis la fin de la dernière guerre a ramené vers 1964 le niveau de la fécondité à un niveau proche de celui d'avant l'entre-deux guerres;
- la cassure enregistrée en 1964-65 aussi bien à Genève qu'en Suisse a également été observée dans la plupart des pays d'Europe occidentale. Depuis cette date, la chute se poursuit; jusqu'à quand et à quel niveau ?

TAUX GLOBAL DE FECONDITE GENERALE



EVOLUTION COMPAREE DU TAUX GLOBAL DE FECONDITE LEGITIME (TGFL)

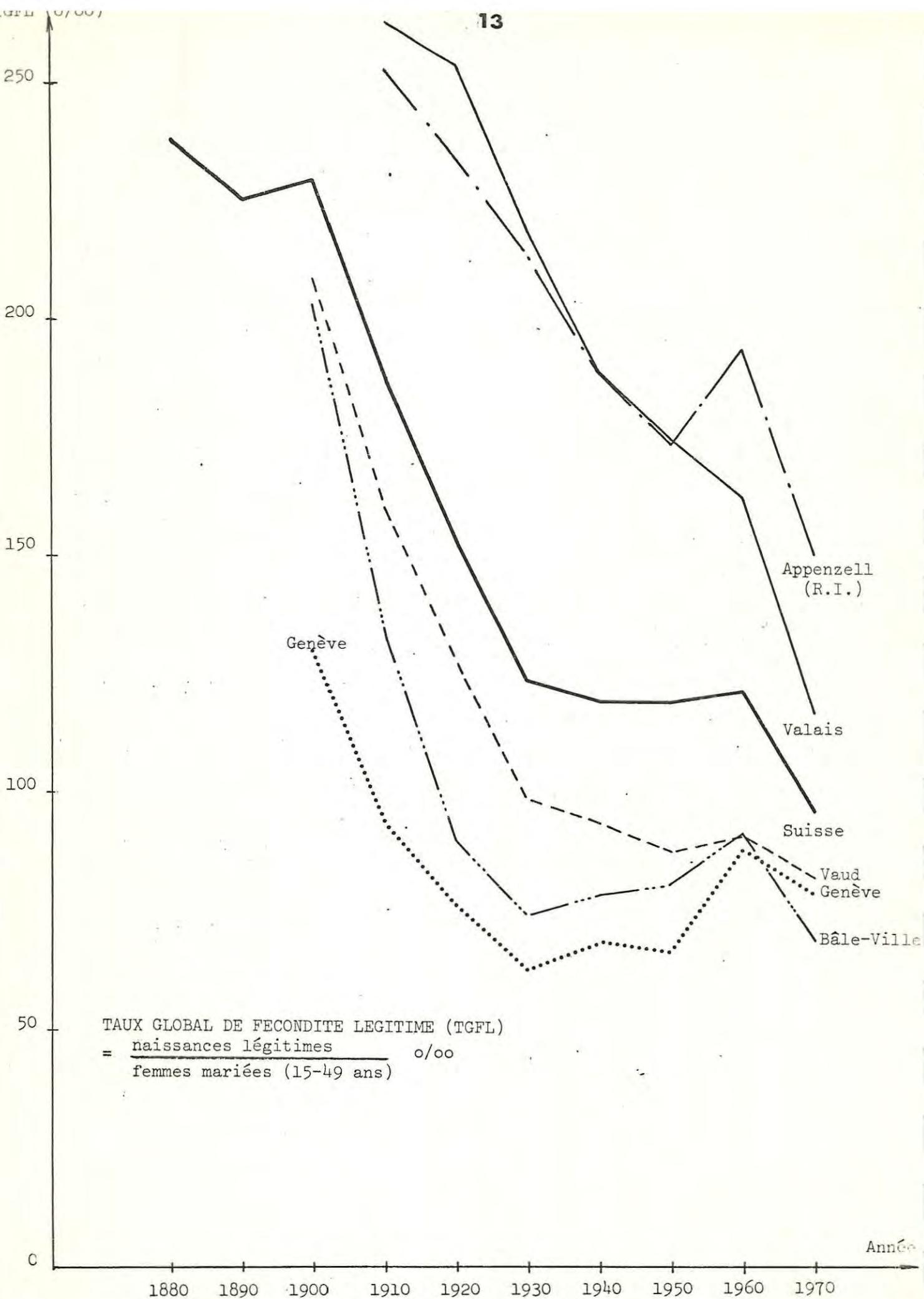
Ce taux est calculé en rapportant les naissances vivantes légitimes d'une année donnée à l'effectif moyen de la population féminine mariée âgée de 15 à 49 ans de cette même année.

Par rapport au taux global de fécondité générale (TGFG) de la page précédente, il permet d'éliminer un certain facteur de perturbation dû à la présence dans une population soumise à de fortes migrations, comme Genève, d'une proportion importante (et variable) de femmes célibataires fraîchement immigrées.

Les remarques formulées à la page précédente au sujet de l'évolution comparée (Suisse - Genève) s'appliquent également au taux global de fécondité légitime.

A titre de comparaison, nous avons ajouté ici les courbes de quelques autres cantons :

- Appenzell R.I. et le Valais sont parmi les cantons à forte natalité. On constate pourtant que leur évolution récente a quelque peu divergé : le Valais n'a apparemment pas connu la phase de reprise de la natalité entre 1950 et 1970. Il est possible que cela s'explique par les phénomènes de migration qui pourraient avoir eu un effet contraire pour les cantons à faible natalité (où les migrations ont relevé le niveau de la fécondité) ou pour les cantons à forte natalité (où elles l'ont au contraire réduit).
- Jusqu'en 1960, Genève a toujours été au dernier rang des cantons suisses. En 1970 ce dernier rang est occupé par Bâle-Ville. Il s'agit là d'un effet "d'agglomération" : dans la région bâloise, Bâle-Ville a la même fonction par rapport à Bâle-Campagne que Genève-Ville par rapport aux communes de son agglomération (Vernier, Lancy, Onex, Meyrin, etc.). C'est-à-dire que, pour des raisons liées au marché du logement en particulier, les familles nombreuses sont sensiblement plus rares dans le centre des agglomérations que dans les communes périphériques.



TAUX GLOBAL DE FECONDITE LEGITIME (TGFL)

= $\frac{\text{naissances légitimes}}{\text{femmes mariées (15-49 ans)}} \text{ o/oo}$

Année

CANTON DE GENEVE - GAIN MIGRATOIRE ANNUEL

Distribution selon la classe d'âges quinquennale

L'étude des migrations est, pour le Canton de Genève, d'un intérêt particulier :

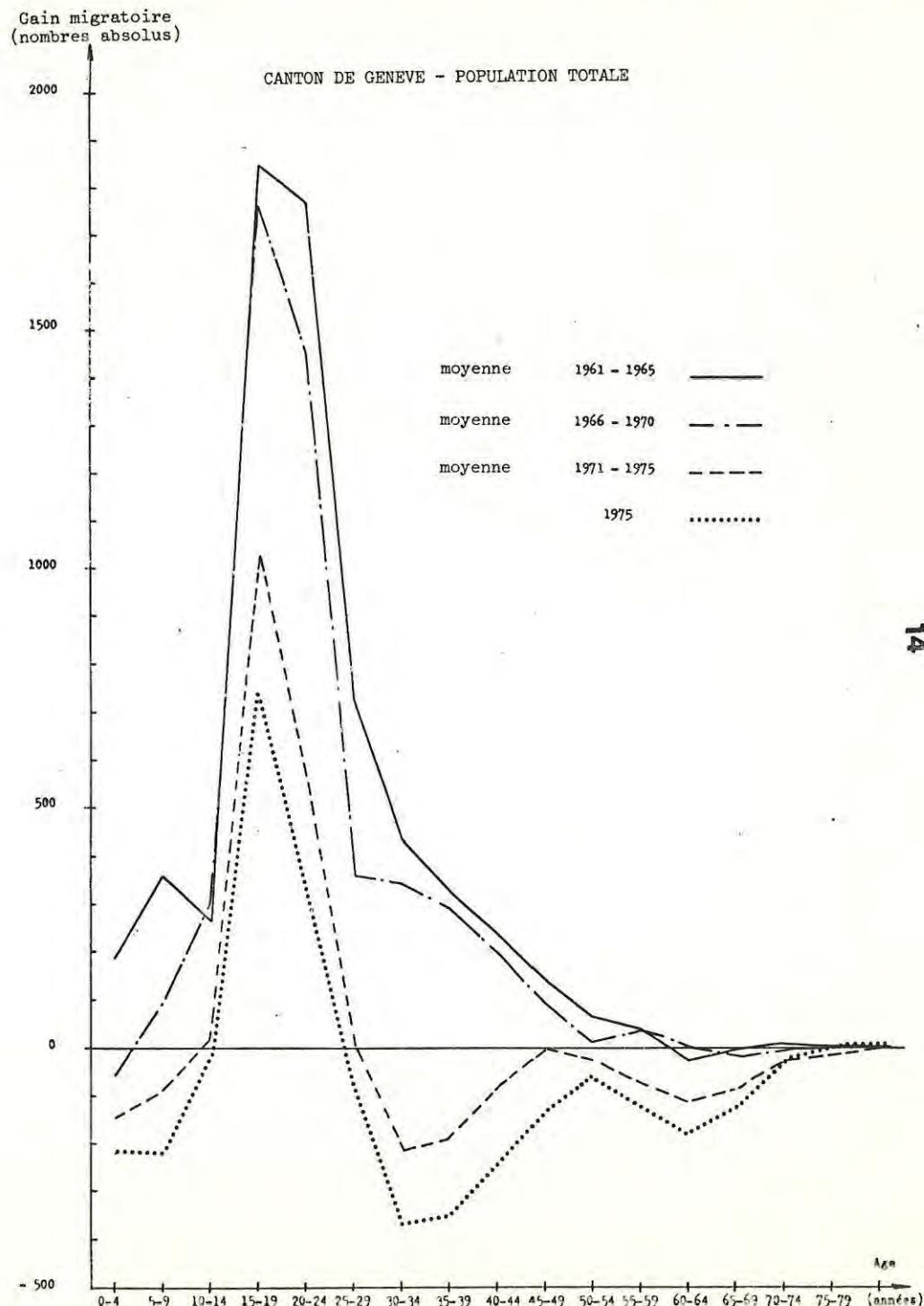
- l'accroissement de la population du canton repose essentiellement sur l'immigration; ainsi, pour la période comprise entre les deux derniers recensements fédéraux (1960-1970), l'accroissement de population résulte pour les 3/4 du gain migratoire, et pour 1/4 seulement de l'excédent des naissances sur les décès;
- les migrations sont liées à des phénomènes non-démographiques - conjoncture économique, mesures envers les étrangers, etc. - et sont donc soumises à d'importantes fluctuations;
- les migrations ont une forte influence sur l'évolution de la natalité, et, directement ou indirectement par l'intermédiaire de celle-ci, sur la structure par âges de la population du canton (effet de "rajeunissement").

L'évolution de l'immigration suisse depuis 1961 est relativement stable : les quatre profils correspondant aux quatre périodes retenues diffèrent peu. En revanche, les profils des migrants étrangers sont extrêmement différents :

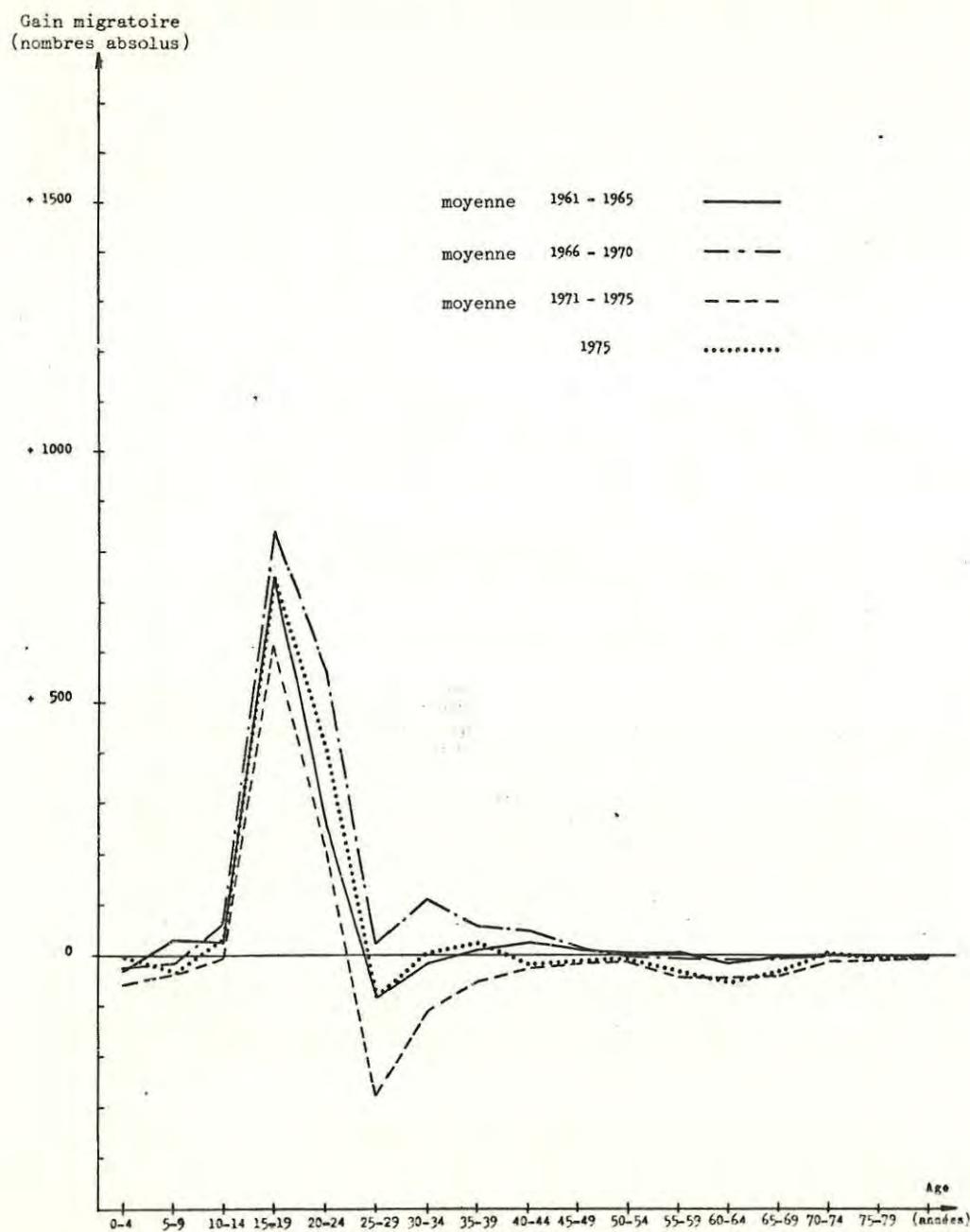
- de 1961 à 1965, l'immigration étrangère est pratiquement libre : gain migratoire très élevé (5'400 personnes par an en moyenne), et positif à tous les âges, avec un maximum entre 20 et 24 ans;
- de 1966 à 1970, effet des premières mesures fédérales envers l'immigration étrangère : le gain migratoire descend à 3'200 personnes par an en moyenne, avec une réduction régulière dans les différentes classes d'âges;
- après 1970, renforcement des mesures fédérales et, en 1975, effets de la crise économique : déficit migratoire de 2'100 étrangers au total, en 1975, ce déficit étant marqué à tous les âges.

On constate donc que la migration - suisse comme étrangère - constitue un apport très important pour la population du canton : elle assure sa croissance et sa jeunesse (effet sur le taux d'accroissement et sur la structure par âges) grâce à un apport important dans les classes de 15 à 25 ans et à un certain déficit chez les personnes plus âgées.

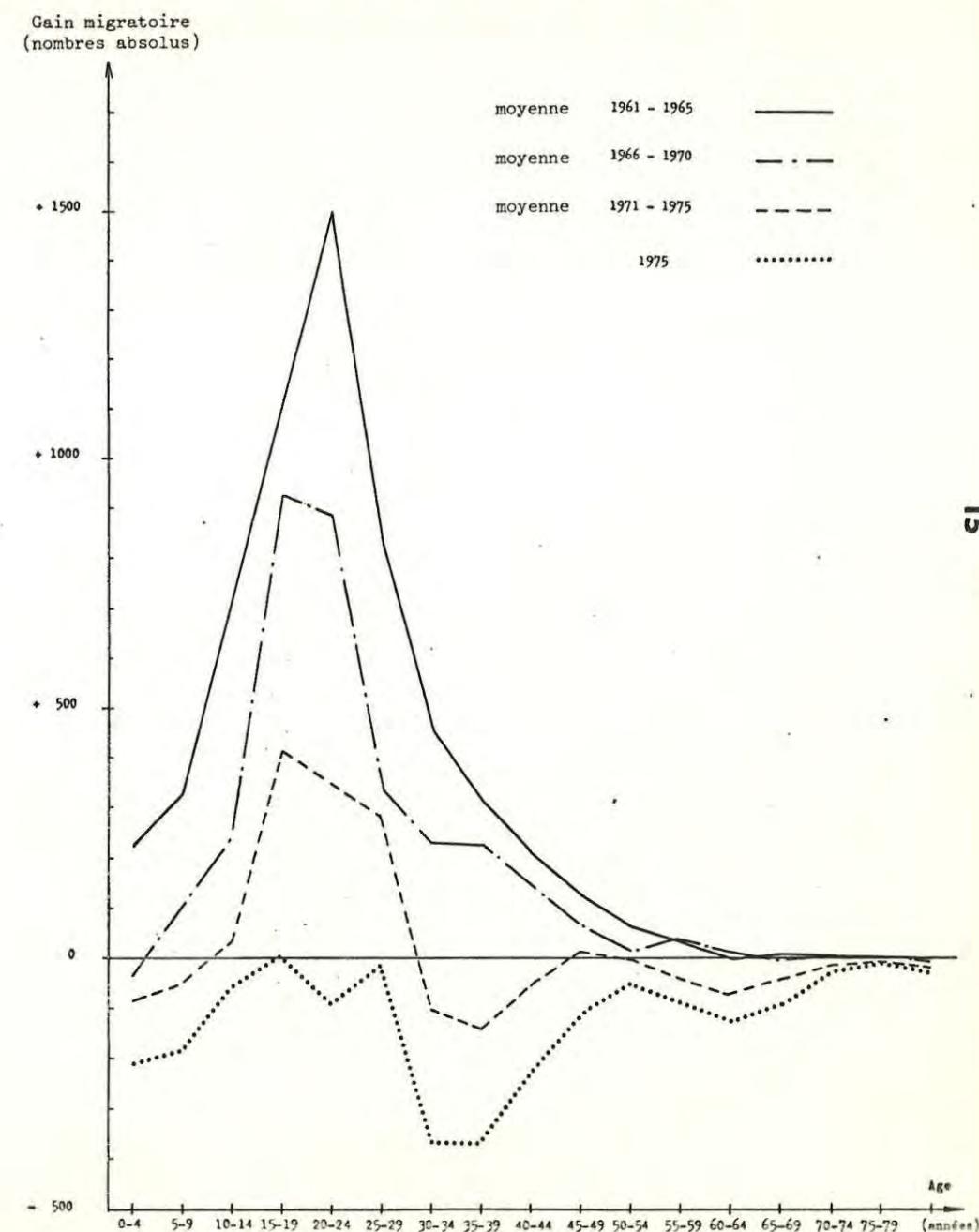
Période	Gain migratoire annuel moyen		
	Suisses	Etrangers	TOTAL
1961 - 1965	932	5 437	6 369
1966 - 1970	1 669	3 159	4 828
1971 - 1975	55	450	505
1975	908	- 2 074	- 1 166



CANTON DE GENEVE - POPULATION SUISSE



CANTON DE GENEVE - POPULATION ETRANGERE



POPULATION AGEE DE 65 ANS ET PLUS : EVOLUTION DEPUIS 1950 SELON L'ETAT CIVIL

Ces graphiques montrent l'évolution, depuis 1950, du nombre des personnes âgées de 65 ans et plus (effectif proportionnel au diamètre des cercles), ainsi que leur répartition par état civil.

Cette répartition reste assez stable; pour les deux sexes, la proportion des veufs surtout et, dans une moindre mesure, des célibataires, diminue au profit des mariés et des divorcés.

A ce propos, on peut relever que, lors du recensement de 1970,

28% des personnes âgées vivaient seules

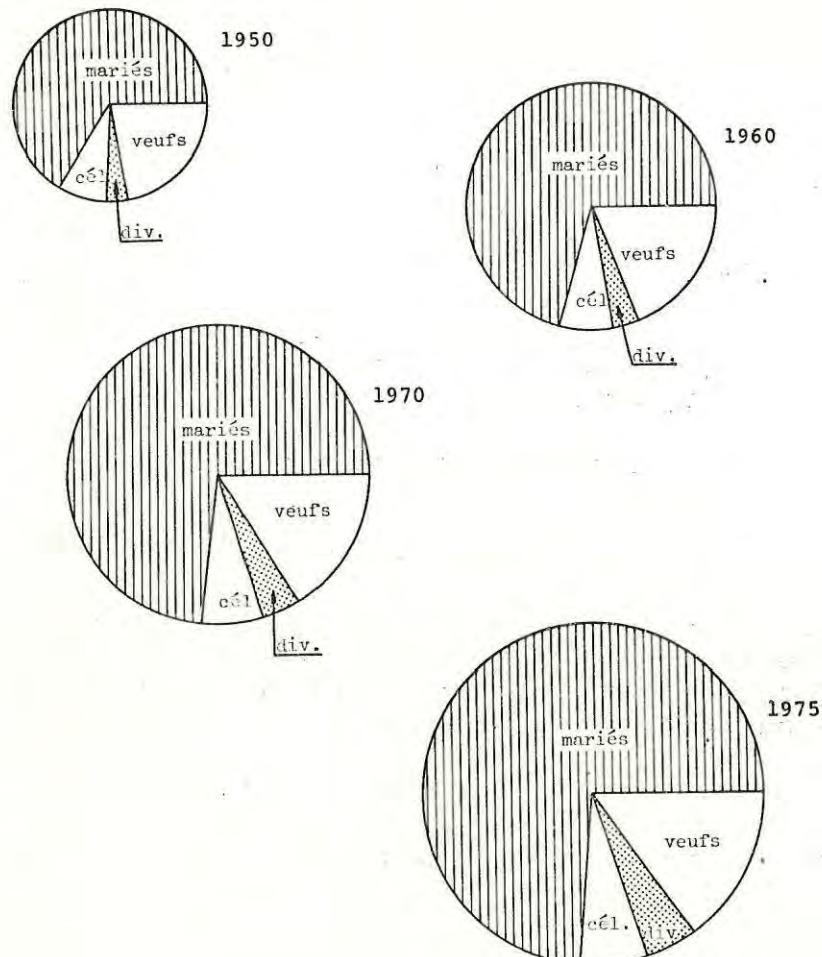
45% vivaient avec leur conjoint (seul ou avec des enfants ou d'autres personnes),

14% vivaient en ménage non familiaux, mais pas seuls (avec un parent indirect, un locataire de chambre, etc.)

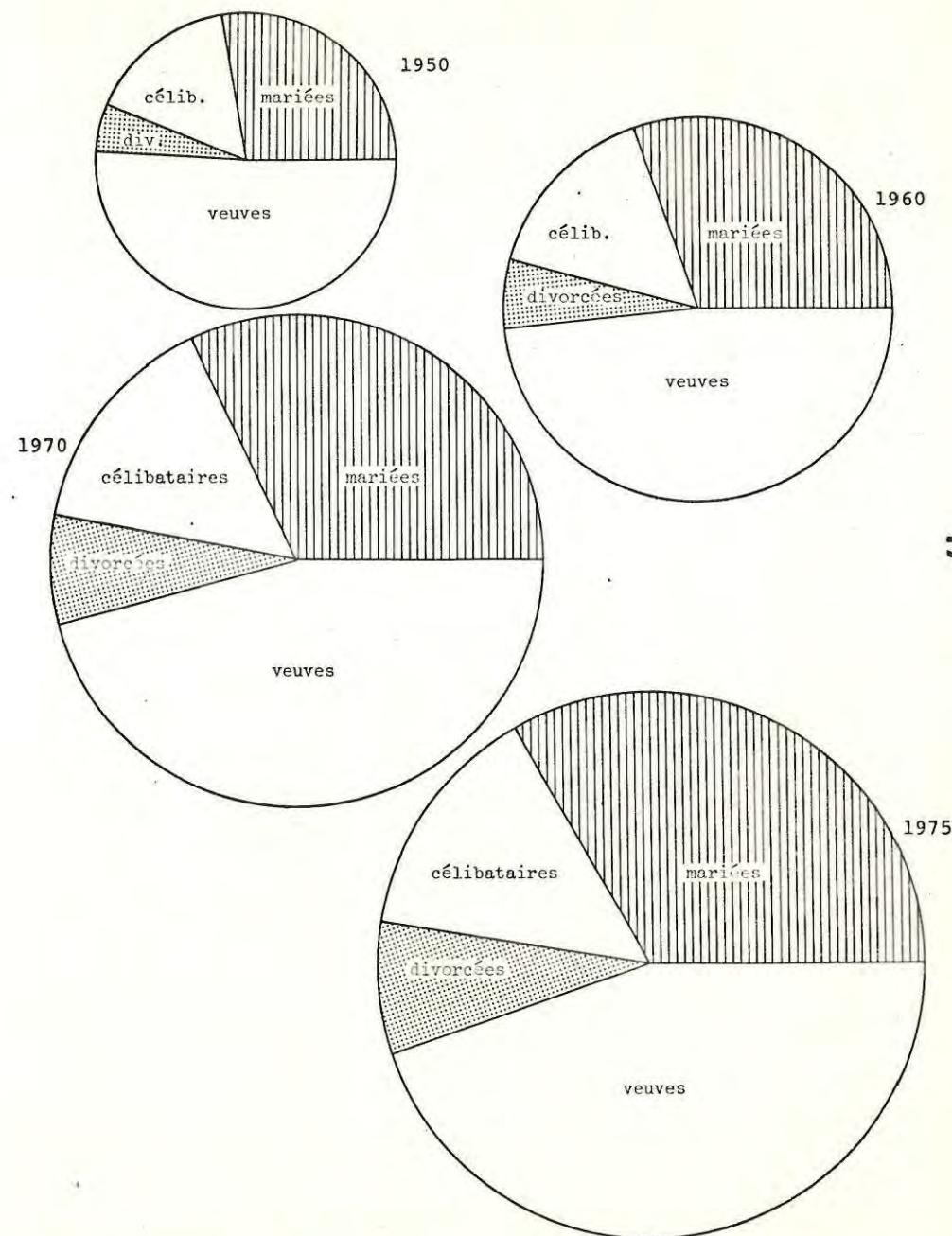
5% vivaient dans des établissements

8% vivaient avec un parent direct.

HOMMES AGES DE 65 ANS ET PLUS,
SELON L'ETAT CIVIL



FEMMES AGEES DE 65 ANS ET PLUS,
SELON L'ETAT CIVIL



IMPORTANCE RELATIVE DES DIFFERENTES CLASSES D'AGES
DE PERSONNES AGEES

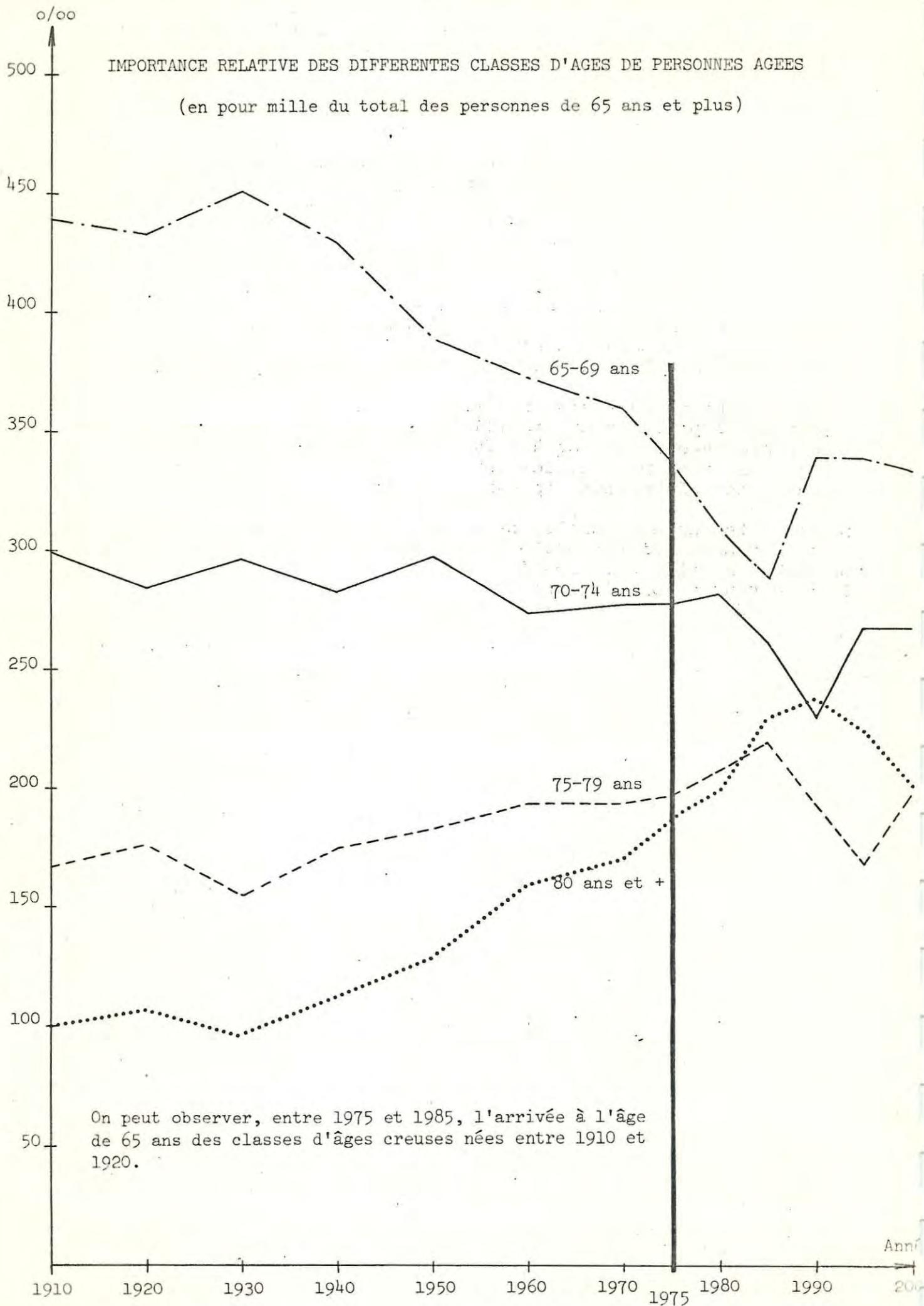
Ce graphique indique l'évolution des classes d'âges quinquennales, à l'intérieur du groupe de 65 ans et plus.

Le graphique est perturbé par un "accident" démographique, l'arrivée à l'âge de 65 ans entre 1980 et 1985, des générations très peu nombreuses nées pendant la première guerre mondiale.

Ce minimum se répercute sur toutes les courbes et atteint la courbe des 80 ans et plus en l'an 2000. Ce phénomène ne doit pas faire penser que la proportion des personnes âgées de 80 ans et plus gardera cette allure descendante.

Ce phénomène se fait sentir d'ailleurs jusqu'à la fin du siècle et diminue l'importance du vieillissement. Celui-ci sera beaucoup plus manifeste avec l'arrivée à l'âge de 65 ans des classes d'âge plus nombreuses nées pendant les années 40, coïncidant avec la disparition de ces générations "pauvres", soit dès l'an 2010 environ.

Dans sa tendance générale, ce graphique nous montre que la mortalité est moins différenciée en fonction de l'âge qu'auparavant, les progrès en matière de santé profitant à toutes les classes d'âges. Ceci a pour corollaire une forte augmentation du nombre des grands vieillards.



STRUCTURE D'AGE DES CANTONS, AGGLOMERATIONS ET VILLES SUISSES

Essai de représentation (1)

Pour chaque canton et pour les principales agglomérations et villes de Suisse, nous avons déterminé la répartition de la population en 1970 (recensement fédéral) selon les 3 grands groupes d'âges :

0 - 19 ans	(enfants)
20 - 64 ans	(personnes en âge d'activité)
65 ans et plus	(personnes âgées)

Nous avons reporté sur le graphique ci-contre :

en abscisse (horizontalement) : population de 65 ans et + (en %)
population totale

en ordonnée (verticalement) : population de 20 à 64 ans (en %)
population totale

On constate qu'il existe une très grande dispersion :

- la part des personnes de 20 à 64 ans varie de 490 % (canton d'Appenzell Rhodes-intérieures) à 662 % (ville de Genève),
- la part des personnes âgées varie de 83 % (canton de Bâle-campagne) à 165 % (canton d'Appenzell Rhodes-extérieure)

La dispersion est très marquée pour les cantons, qui possèdent des populations de structures très variables. Elle est moins marquée pour les villes et surtout pour les grandes agglomérations dont la structure se différencie assez peu.

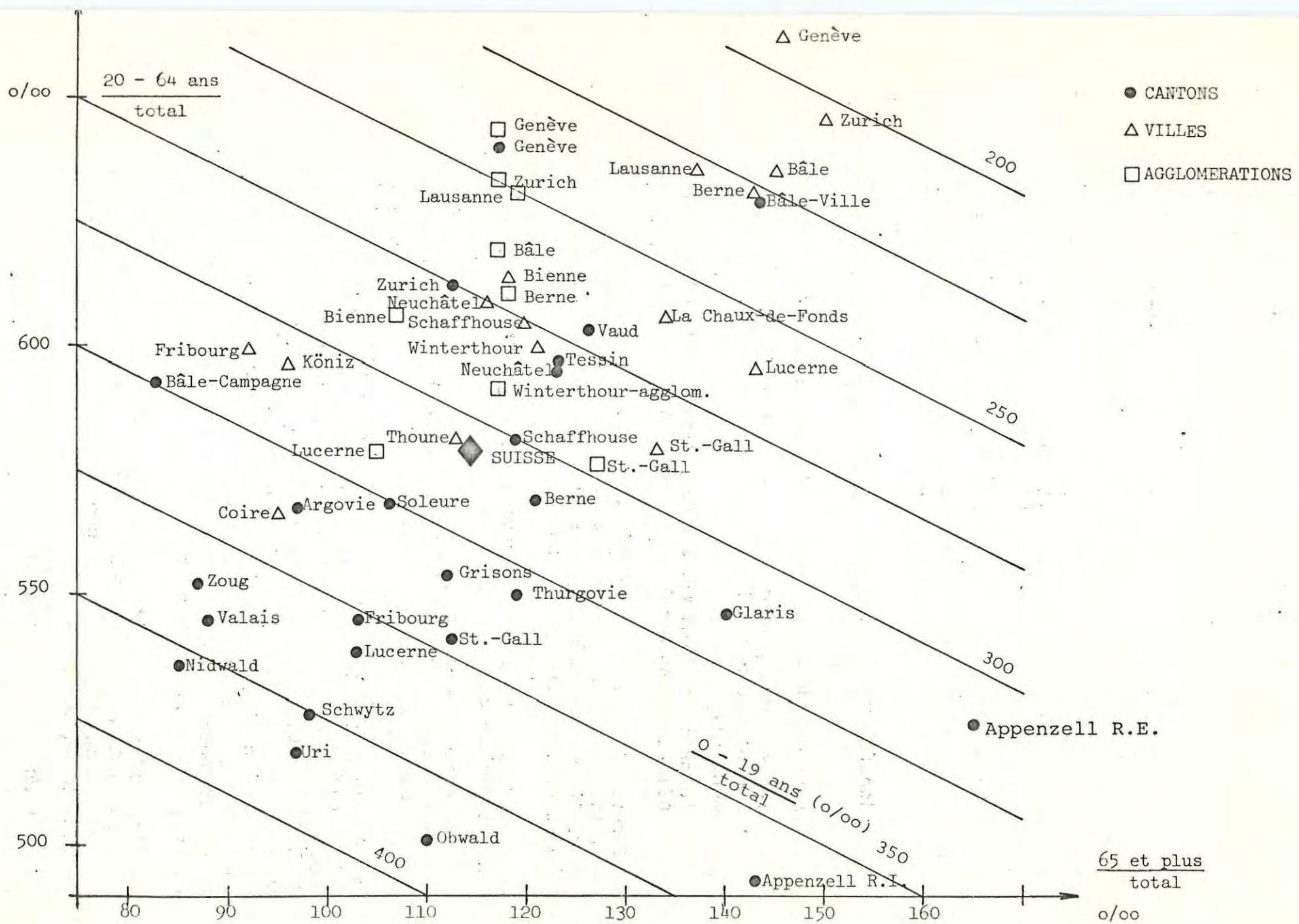
La dispersion des cantons résulte du poids très variable des différents types de communes :

- communes rurales
- communes urbaines (villes isolées)
- agglomérations urbaines.

Les cantons agricoles, c'est-à-dire ceux où le poids démographique des communes rurales domine, se regroupent en bas à gauche du graphique, soit dans une zone où l'importance des groupes d'âges de 20 à 64 ans et de 65 ans est inférieure à la moyenne suisse, mais où l'importance du groupe des enfants (0 à 19 ans) lui est supérieure. Ce sont en général les cantons à niveau de fécondité élevé; ce sont également des cantons d'émigration. Les cantons "urbains" (Genève, Bâle-ville) se situent, par rapport à la moyenne suisse, à l'opposé des cantons ruraux.

La dispersion des villes traduit la diversité de structure entre petites villes isolées (Coire, Köniz, Thoune, Fribourg), et grandes villes occupant le centre d'une importante agglomération (Genève, Zurich, Bâle, Berne, Lausanne).

On sait que la population de ces grandes villes a tendance à se stabiliser et même à diminuer au profit de leur agglomération, et que cette évolution s'accompagne d'un vieillissement important de leur centre.



STRUCTURE D'AGE DES CANTONS, AGGLOMERATIONS ET VILLES SUISSES
Essai de représentation (2)

Sur ce graphique, nous avons représenté, comme sur le précédent, l'importance du groupe d'âges de 20 à 64 ans (personnes en âge d'activité), mais cette fois en fonction d'un nouvel indice, l'"indice de renouvellement de la population active".

Cet indice se calcule de la façon suivante :

$$\frac{\text{population de 20 à 39 ans}}{\text{population de 40 à 59 ans}} \quad (\text{en pour mille})$$

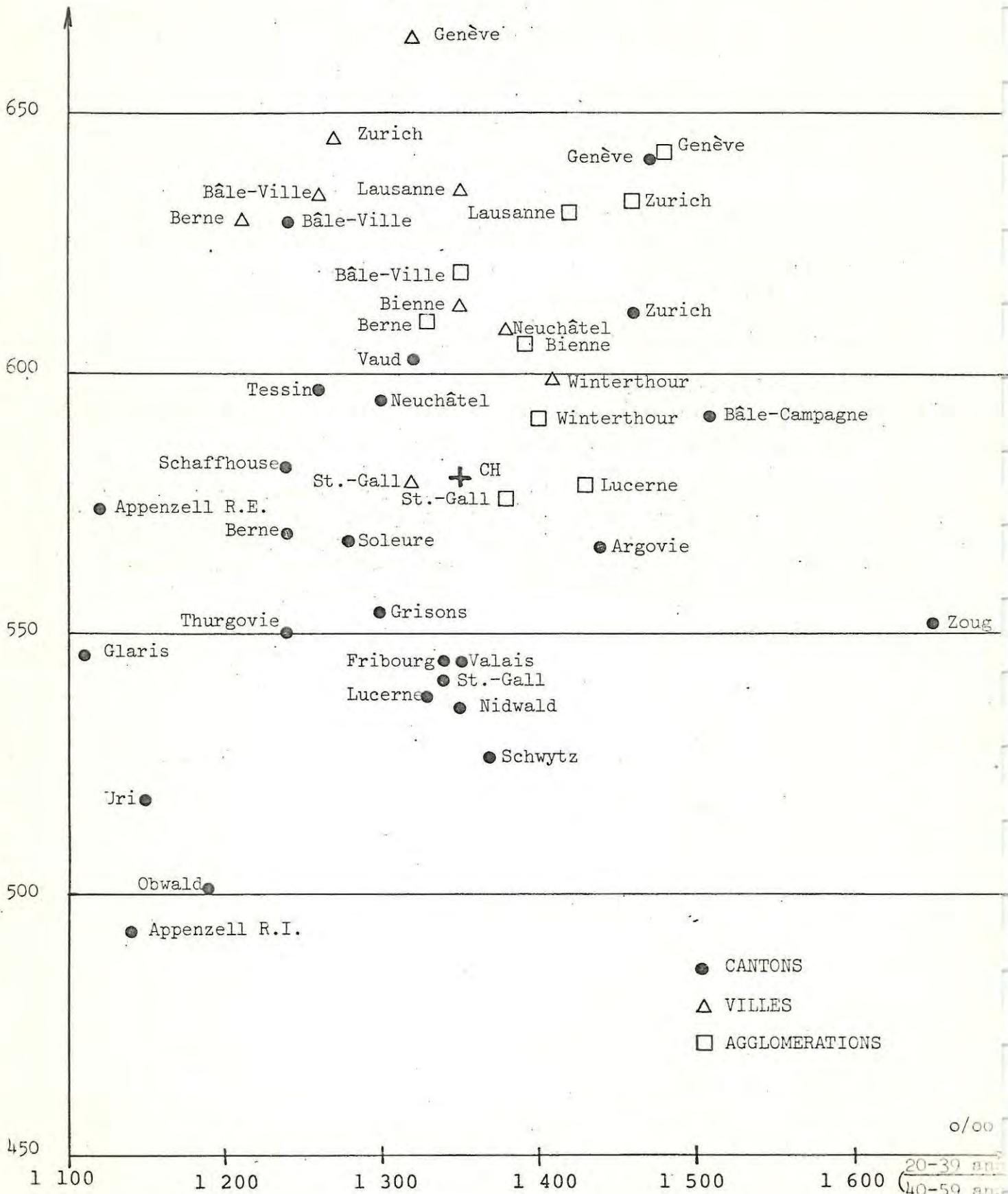
Il indique dans quelle mesure les actifs jeunes vont pouvoir remplacer à l'avenir les actifs partant à la retraite. Plus l'indice est élevé, plus le taux d'activité de la population a de chances d'être favorable dans les années futures.

On observe le même type de dispersion que sur le graphique précédent entre cantons, villes et agglomérations.

Le canton de Genève, de même que l'agglomération genevoise, sont bien placés puisque leurs populations en âge d'activité sont proportionnellement les plus élevées de Suisse, alors que les indices de renouvellement de cette population active sont également parmi les plus favorables. Cette position privilégiée est due à l'influence très forte des mouvements migratoires sur la structure de la population genevoise.

20 - 64 ans (o/oo)

total



STRUCTURE D'AGE DE LA POPULATION DES COMMUNES GENEVOISES ET DES QUARTIERS DE LA VILLE

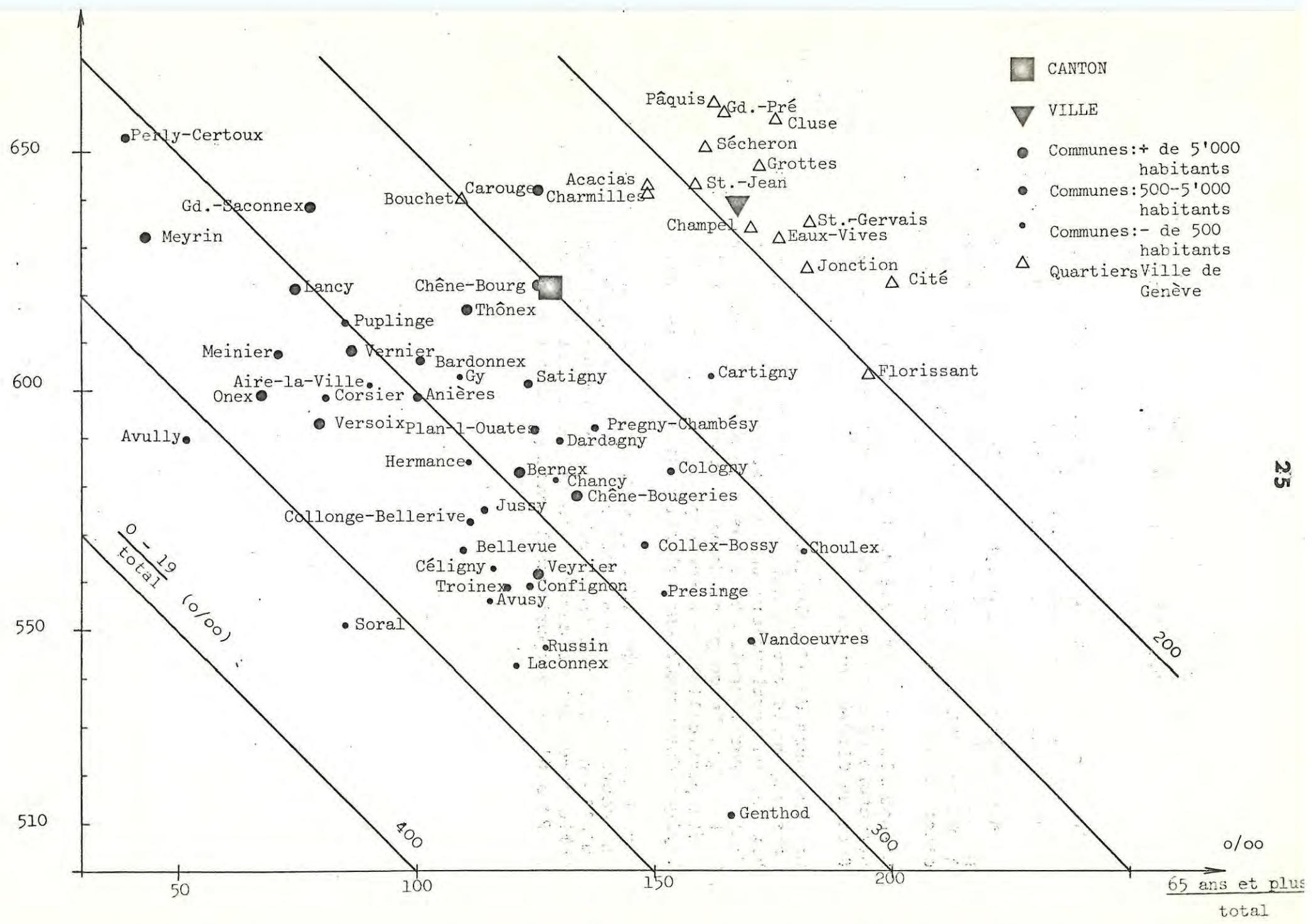
Comme pour les cantons, agglomérations et villes suisses (voir plus haut), ce graphique représente la répartition de la population genevoise selon les trois grands groupes d'âges.

La dispersion obtenue est très forte puisque la proportion des personnes âgées (65 ans et plus) varie de 39 o/oo (Perly-Certoux) à 200 o/oo (Cité-Centre) et la proportion des personnes en âge d'activité (20-64 ans) de 511 o/oo (Genthod) à 660 o/oo (Pâquis).

L'ensemble des quartiers de la ville se caractérisent par leur structure démographique vieillie (voir plus loin la pyramide des âges de Cité-Centre).

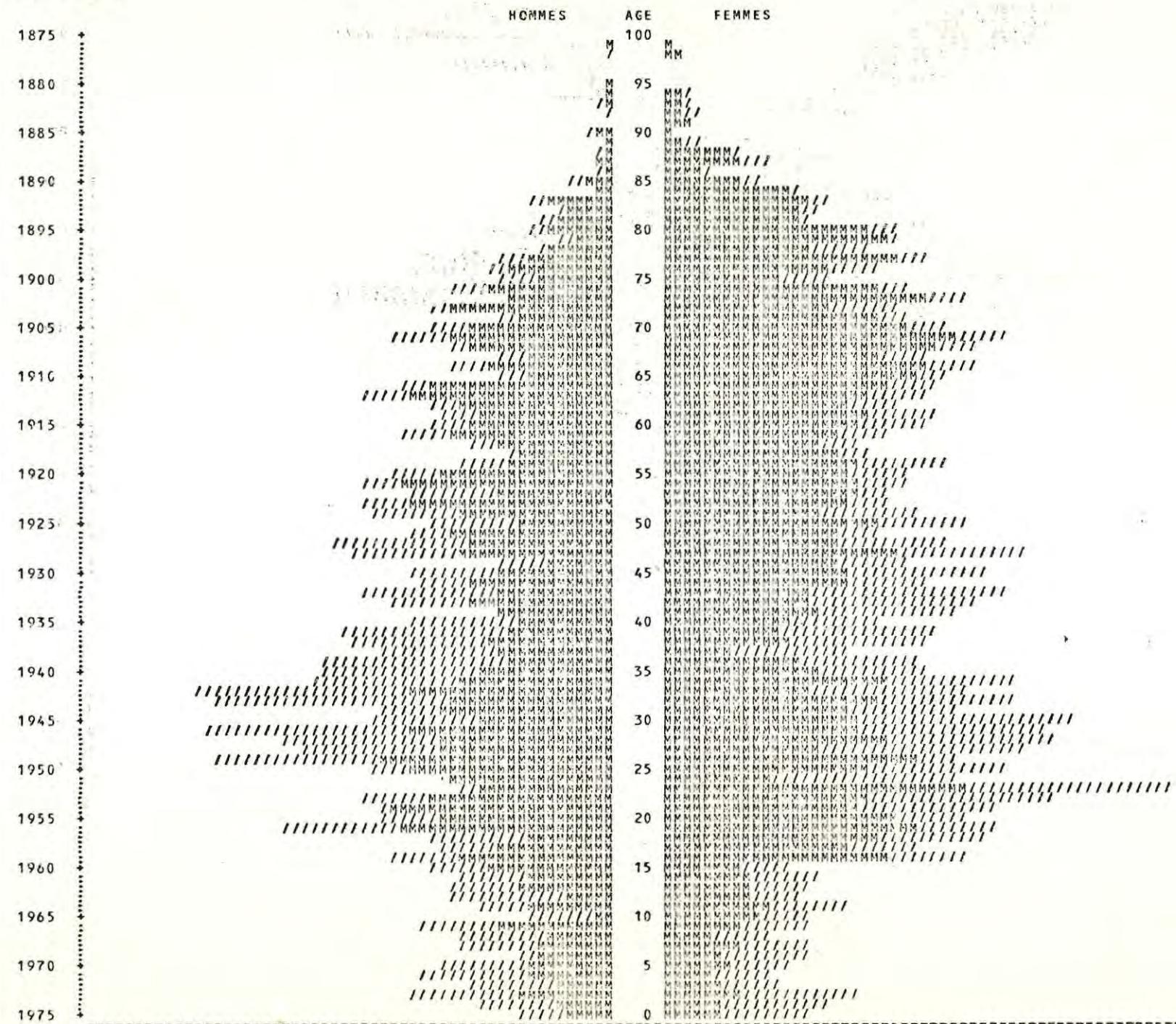
Les communes de l'agglomération ayant eu au cours des années passées une forte croissance démographique (Lancy, Meyrin, Onex, Vernier en particulier) ont une structure jeune, avec des classes d'âges très fournies chez les jeunes adultes et chez les enfants en bas âge. De ce point de vue, Avully dont la croissance récente a été particulièrement forte présente une "pyramide" tout à fait typique des grands ensembles (ou villes nouvelles).

Les communes rurales (Soral, Laconnex) ou résidentielles (Genthod, Vandoeuvres) ont une structure d'âge moins accidentée, du fait qu'elle n'a pas été trop fortement perturbée par les migrations. Cette structure se caractérise en particulier par des classes de 20 à 64 ans proportionnellement peu importantes.



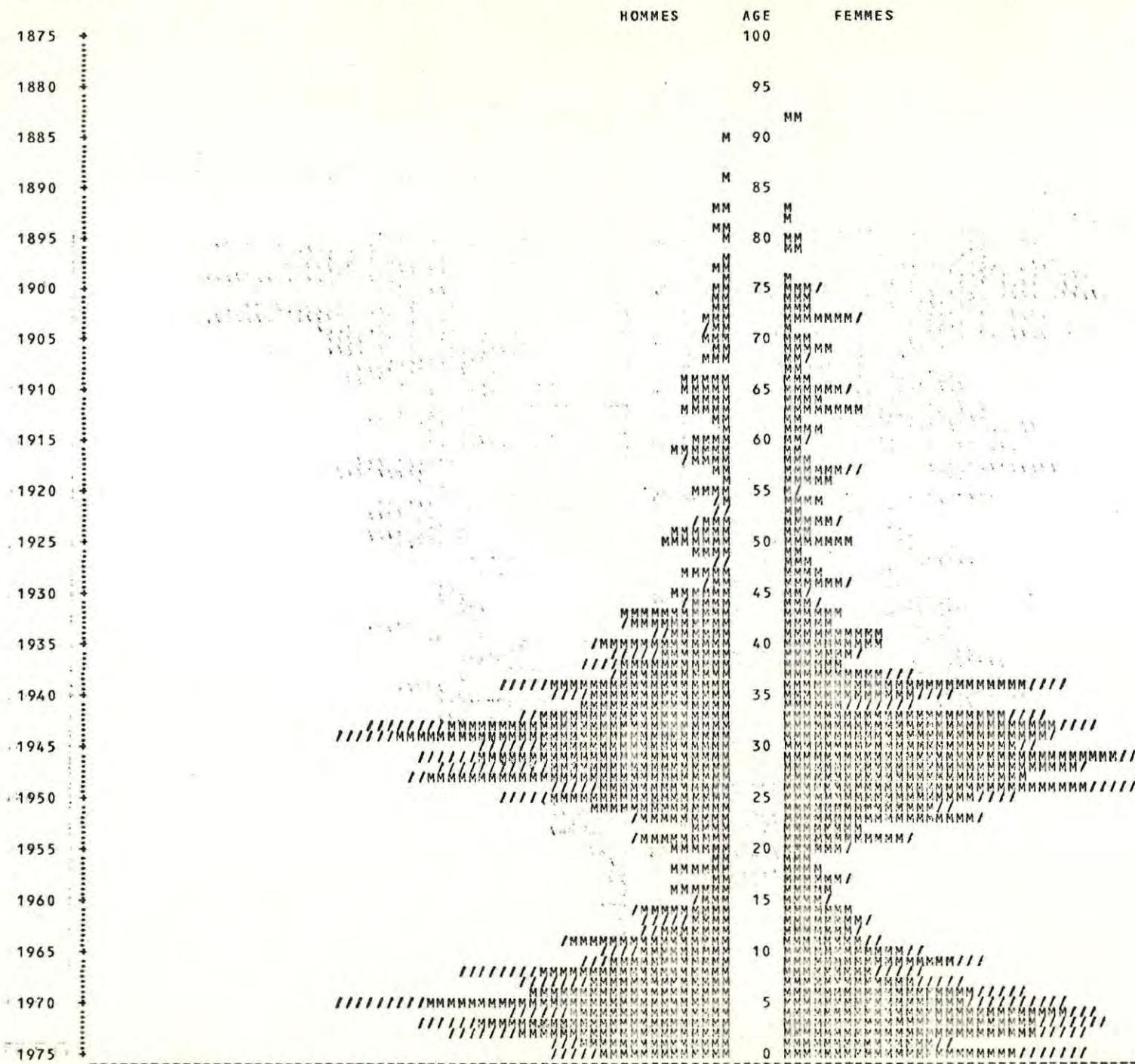
15
QUARTIER
CITE-CENTRE

POPULATION
SELON LE SEXE L'ORIGINE ET L'ANNEE DE NAISS.



COMMUNE
AVULLY

SELON LE SEXE L'ORIGINE ET L'ANNEE DE NAISS.



COMMUNE
MEYRIN

POBLATION
SELON LE SEXE L'ORIGINE ET L'ANNEE DE NAISS.

